



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1437

Aménagement d'une nouvelle bibliothèque dans le Quadrilatère du 6e arrondissement - 35 rue Bossuet à Lyon 6e - Opération n° 06015682 – Lancement des travaux, adaptation du montant de l'opération et affectation complémentaire d'une partie de l'autorisation de programme n° 2009/1, programme 00005

Direction de la Construction

Rapporteur : Mme GAY Nicole

SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2015

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1 OCTOBRE 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 21 SEPTEMBRE 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 1 OCTOBRE 2015

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BERRA (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme FONDEUR (pouvoir à M. COULON), Mme HOBERT (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme FAURIE-GAUTHIER (pouvoir à M. RUDIGOZ), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

2015/1437 - AMENAGEMENT D'UNE NOUVELLE BIBLIOTHEQUE DANS LE QUADRILATERE DU 6E ARRONDISSEMENT - 35 RUE BOSSUET A LYON 6E - OPERATION N° 06015682 – LANCEMENT DES TRAVAUX, ADAPTATION DU MONTANT DE L'OPERATION ET AFFECTATION COMPLEMENTAIRE D'UNE PARTIE DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME N° 2009/1, PROGRAMME 00005 (DIRECTION DE LA CONSTRUCTION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 15 septembre 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2013/5926 du 14 octobre 2013, vous avez approuvé le lancement des études de l'opération d'aménagement d'une nouvelle bibliothèque dans le 6^e arrondissement de Lyon, pour un montant de 250 000 € TTC.

Par délibération n° 2014/6274 du 20 janvier 2014, vous avez accepté de confier à la Société Civile Immobilière de Construction Vente (SCICV) de l'Oraison un bail à construction aux fins de lui permettre de réaliser un ensemble immobilier comprenant 41 logements dont 10 à vocation sociale, 48 aires de stationnement, ainsi qu'un local destiné à être remis à la Ville de Lyon pour y implanter une bibliothèque. La remise des volumes en vue de l'implantation de cette bibliothèque était ainsi approuvée, pour un montant de 1 800 000 € TTC.

Par délibération n° 2015/1195 du 9 juillet 2015, vous avez approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet « Bibliothèque Quadrilatère : création » et le vote ou l'actualisation des AP dont celle des « Opérations d'aménagement Culture et patrimoine PEP 2008-2014 » n° 2009-1, programme n° 00005.

La surface de cette nouvelle bibliothèque sera d'environ 1 165 m² dont 380 m² au rez-de-chaussée et 785 m² en étage. Elle viendra en remplacement de l'actuelle bibliothèque située en sous-sol dans l'aile Nord du quadrilatère et dont la surface est d'environ 325 m².

Outre les espaces de lecture, elle disposera d'un espace multimédia, de locaux pour des ateliers ou des travaux de groupes et d'une salle d'animation. Par ailleurs, elle sera équipée d'automates de prêt et de retour, ainsi que d'un système automatisé de gestion des retours accessible depuis l'extérieur disponible 24 heures sur 24.

L'objet du rapport soumis aujourd'hui à votre approbation concerne l'aménagement du volume livré et son premier équipement.

Les études de maîtrise d'œuvre au stade APD (avant projet définitif) conduisent à une estimation du montant de l'opération de 5 150 000 € TTC (valeur mars 2015). Ce montant correspond aux études (250 000 € TTC), aux

travaux (1 850 000 € TTC), aux équipements, mobiliers et fonds documentaire (1 250 000 € TTC), ainsi qu'au foncier (1 800 000 € TTC). Cette opération sera financée par affectation complémentaire d'une partie de l'autorisation de programme n°2009/1, programme 00005.

Les marchés de travaux et autres marchés d'études nécessaires au bon déroulement de l'opération seront attribués en application des dispositions du Code des Marchés Publics.

Vu les délibérations n° 2013/5926 du 14 octobre 2013, n° 2014/6274 du 20 janvier 2014 et n° 2015/1195 du 9 juillet 2015 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code des Marchés Publics ;

Vu l'avis du Conseil du 6^e arrondissement ;

Où l'avis de la commission Immobilier, Bâtiments ;

DELIBERE

1 – L'aménagement du volume livré et son équipement sont approuvés. Le nouveau montant de l'opération n° 06015682 «Aménagement d'une nouvelle bibliothèque dans le Quadrilatère du 6^e arrondissement », est approuvé. Cette opération sera financée par affectation complémentaire d'une partie de l'autorisation de programme n° 2009/1, programme 00005.

2 – M. le Maire est autorisé à déposer le permis de construire ou de démolir, ou l'autorisation de travaux afférents.

3 – Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, les dépenses en résultant seront financées à partir des crédits de paiements inscrits ou à inscrire au budget de la Ville de Lyon sur le programme n° 00005, AP n° 2009-1, opération n° 06015682 et seront imputées aux chapitres 20, 21, 23 et autres, fonction 321, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations, compte tenu des aléas pouvant survenir :

- déjà réalisé : 19 548 € ;
- 2015 : 1 850 000 € (dont 1 800 000 € pour la remise des volumes) ;
- 2016 : 1 300 000 € ;
- 2017 : 1 970 000 € (dont 1 250 000 € pour le mobilier, l'équipement, et le fonds documentaire) ;
- 2018 : 10 452 €.

4 – M. le Maire est autorisé à solliciter toutes les participations potentielles, en particulier toutes les subventions, y compris le FEDER, le FSE ou tout autre fonds européen, pour la mise en œuvre de cette opération auprès des partenaires concernés. A cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des crédits.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

N. GAY